

# P. Pichanias

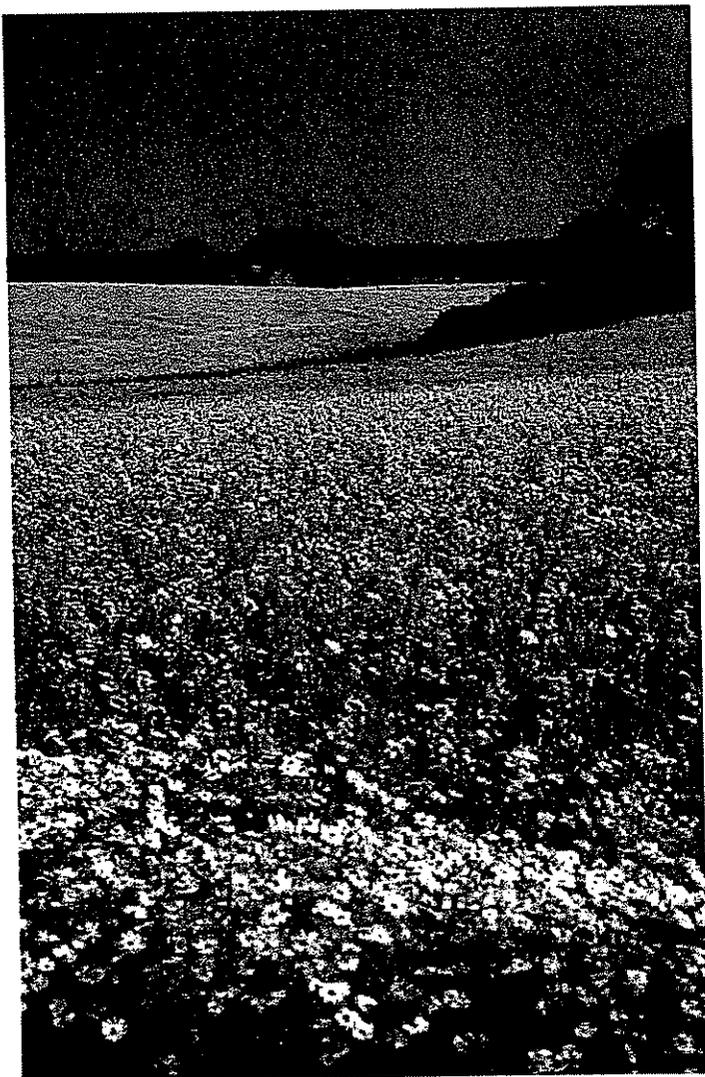


*Commune de Pichanges*

*Bulletin Municipal*

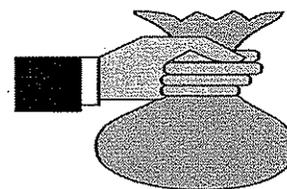
*Année 2003*

*Le Maire et le Conseil municipal vous présentent tous  
leurs vœux pour l'année 2003.*



*Qu'elle soit riche pour vous  
et vos proches de moments de  
bonheur auprès de ceux que  
vous aimez et qu'elle resserre  
les liens de notre petite  
communauté.*

**FINANCES**  
**Commune de Pichanges**  
**Prévisions & Réalisations**  
**en Euros**



<b>Fonctionnement</b>	Réalisation Année 2001	Prévisions Année 2002 voté	Révisé Année 2002
Dépenses	79 021	87 530	77 602
Recettes	92 809	93 168	91 995
<b>Excédent ou Déficit de fonctionnement</b>	<b>13 788</b> <i>Excédent</i>	<b>5 638</b> <i>Excédent</i>	<b>14 393</b> <i>Excédent</i>
<b>Investissement</b>	Réalisation Année 2001	Prévisions Année 2002 voté	Révisé Année 2002
Dépenses	28 866 <sup>❶</sup>	50 608	27 222 <sup>❷</sup>
Recettes	3 048	39 493	14 433 <sup>❷</sup>
<b>Excédent ou Déficit d'investissement</b>	<b>25 818</b> <sup>❶</sup> <i>Déficit</i>	<b>11 115</b> <i>Déficit</i>	<b>12 789</b> <sup>❷</sup> <i>Déficit</i>
<b>Excédent ou Déficit de l'année</b>	<b>12 029</b> <i>Déficit</i>	<b>5 477</b> <i>Déficit</i>	<b>1 604</b> <i>Excédent</i>
<b>Excédent ou Déficit cumulé</b>	<b>36 586</b> <i>Excédent</i>	<b>31 109</b> <i>Excédent</i>	<b>38 189</b> <i>Excédent</i>

Pour information :

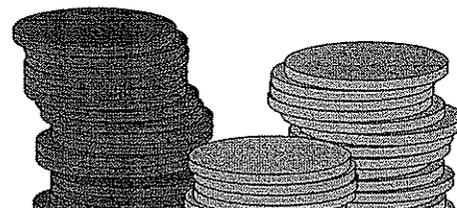
Excédent cumulé au 31/12/2000 = 48 615

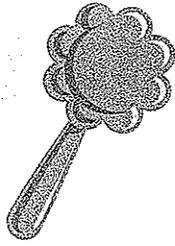
- ❶ Subvention de 8 426 EUR reçu en 2000 alors que les travaux ont été payés en 2001.
- ❷ Travaux Ecole salle de classe coût total 17 200 eur TTC subventionné à hauteur de 60 %.  
Coût à la charge de la commune 5 775 eur (tva déduite).  
Travaux Mairie : la refecton de la salle de la Mairie n'a pas été entreprise car nous n'avons pu obtenir la subvention envisagée .

	Année 2001	Année 2002
<b>Endettement en fin d'exercice</b>	<b>8 264</b>	<b>4 260</b>
<i>Endettement en euro par habitant</i>	<i>37</i>	<i>19</i>

**Composition de la commission "Budget - Finances" de la commune :**

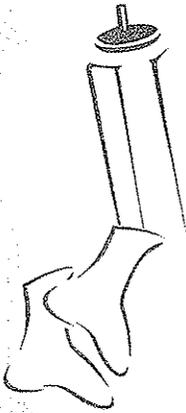
- Christian BERNARD
- Christian HUOT
- Jean - Claude MAITRE
- Claude PRUDHON
- Christophe THERRY (Responsable)



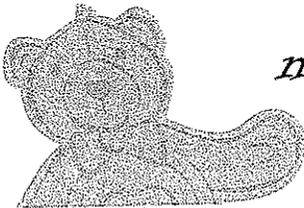


# *Naissances*

*Bienvenue aux nouveaux-nés  
de la commune :*



*Clément BRANET,  
né le 12 juin 2002*



*Lilou ZAPATA,  
née le 1er juin 2002*

*Et bienvenue également aux  
nouveaux habitants de notre  
village !*

## **LES AMIS DU VIEUX PICHANGES**

Nous vous l'avons annoncé dans le bulletin municipal de 2002, les premiers travaux de restauration du patrimoine mobilier de l'église sont, enfin, en cours !

Depuis, les évènements se sont précipités puisque, grâce aux subventions accordées par le Conseil Général puis le Conseil Régional, l'œuvre majeure abritée par l'édifice devrait retrouver son éclat originel. Il s'agit d'un groupe en pierre représentant Sainte Anne apprenant à lire à la Vierge, sculpture, du X<sup>e</sup> siècle de l'Ecole Bourguignonne, classée à l'Inventaire.

L'essentiel des couleurs d'origine a pu être « récupéré » par le restaurateur, Monsieur DELAVAL, qui pendant des journées entières s'attache à faire disparaître les repeints disgracieux. Les couches de peinture successives ont, paradoxalement, protégé celle d'origine ; la statue pourra donc être bientôt admirée telle qu'elle se présentait il y a environ cinq siècles.

Il convient de préciser que les subventions accordées, à hauteur de 75 % du coût des travaux, devaient être comptablement engagées avant la fin de l'année ; ceci nous a amenés à différer la réalisation de la première phase de travaux qui porte sur la remise en état des quatre statues reliquaires. L'importance de l'opération ne permettait pas, en effet, de mener de front cette restauration avec celle de la Sainte Anne, dans les délais impartis.

La future réinstallation des statues restaurées dans l'église induit la sécurisation du monument<sup>1</sup> et son éclairage ; c'est la raison pour laquelle nous avons pris contact avec l'équipe municipale afin d'étudier les solutions à ces deux problèmes. Nous restons disponibles pour financer les travaux nécessaires dès que ceux ci seront décidés.

Tout ceci coûte cher.

C'est la raison pour laquelle nous allons, cette année encore, nous investir dans l'organisation du vide greniers du 1<sup>er</sup> mai en espérant que les caprices de la météo nous soient favorables !

Cette manifestation est notre seule source de financement ; elle permet d'affirmer la volonté des habitants de Pichanges de prendre en charge le bien commun et provoque de la part des administrations et des assemblées locales une assistance conséquente qui est la bienvenue tant financièrement qu'en termes d'encouragement à la poursuite des efforts entrepris.

Bernard PERI

---

<sup>1</sup> 328 églises ont été pillées dans le pays en 2001 (source : Office Central de la Lutte contre le Trafic des Biens Culturels)

## *Une communauté de communes ouvre grand les portes de la culture*

*En effet, depuis le 1<sup>er</sup> décembre, la COVATI (communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon) a intégré dans sa compétence l'activité de l'école de musique ; Rien de bien étonnant ou surprenant, direz-vous !*

*N'en croyez rien !*

*En prenant cette décision, la COVATI se place au tout premier rang des communautés récemment créées et montre l'exemple d'une volonté résolument culturelle.*

*Parfaitement animée par son directeur, les professeurs et les bénévoles, l'école de musique La Lyre Val d'Is était victime de son succès et avait atteint une dimension qui ne permettait plus aux bénévoles d'assurer pleinement son développement. Seule une structure publique était en mesure de garantir cette pérennité et ce développement en attribuant à cette activité culturelles les moyens de son rayonnement. La COVATI a donc osé prendre cette responsabilité et ainsi offrir à l'ensemble des administrés l'accès à la musique par l'apprentissage instrumental ou par le chant choral .*

*On dit que la musique adoucit les mœurs, c'est sans doute vrai. Ce qui est indéniable, c'est que par sa dimension culturelle accessible à tous, la musique au sein de notre communauté de communes, joue un rôle social important, efface les strates sociales, fait se rencontrer des enfants et des adultes de toutes origines pour le simple plaisir de « faire de la musique ».*

*Permettre au plus grand nombre de créer du beau, en collectivité, avec les autres, pour le plaisir des autres et donc pour son propre plaisir d'offrir, est un sens humain primordial que vise cette activité.*

*Les ministères de l'éducation nationale et de la culture se rejoignent pour faire de l'école un pôle de culture et non plus seulement un lieu de stricte apprentissage. Votre communauté de communes, elle aussi se dote de cette dimension et veut que ce vecteur traverse toutes les communes, franchisse même les limites cantonales pour aller rayonner à Grancey, Selongey et même Saint Seine l'abbaye.*

*Remercions aujourd'hui ceux qui ont tant donné pour conduire l'école de musique à son niveau d'excellence reconnu et félicitons les élus de l'avenir choisis pour développer la musique dans notre environnement rural.*

# *A quoi sert le Conseil Général ?*

## *Des précisions utiles*

Lorsque vous me demandez, Monsieur le Maire, que fait, au quotidien, le Conseil Général avec nos impôts ? je ne sais par quoi commencer.

En effet, depuis 1982, date de la décentralisation, les Conseils généraux se sont vu confier un certain nombre de compétences :

- **Les affaires sociales**, commission que je préside, qui concerne :
  - L'Enfance
  - Les handicapés adultes
  - Les Personnes âgées
  - Les Personnes en difficulté (insertion)
  
- **Les collèges :**
  - L'entretien,
  - Le fonctionnement.
  - La construction.

Ceci veut dire qu'un couple, avec des enfants au collège, vivant dans nos villages, qui héberge un parent handicapé, et, pourquoi pas une grand'mère encore valide, aura sans peut-être le savoir, affaire au Conseil Général pour :

- Les enfants : P.M.I. - Crèches - Haltes Garderies -  
Santé dans les écoles primaires  
Transports scolaires de l'école primaire au lycée  
Fonctionnement et construction des collèges.
- Lui-même : Transports en commun routiers (Transco)
- Le Parent handicapé : Allocation compensatrice  
Aides techniques  
Hébergement si la situation se dégrade.
- La Personne âgée : Allocation Personnalisée Autonomie (A.P.A.)  
Amélioration de l'Habitat (A.P.H.)  
Aide sociale à l'hébergement.

Toutes ces aides représentent plus de **150 Millions** d'euros – 45% du budget départemental

Le second budget du Département concerne la : **Voirie Départementale** : rénovation - entretien, été comme hiver, en partenariat avec la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement).

Le Conseil général a également choisi, pour aider vos communes à réaliser des travaux qui sont nécessaires de subventionner :

- La voirie communale
- Les bâtiments communaux
- L'assainissement et l'eau potable
- La construction ou la réparation de gros bâtiments
- La réalisation de zones d'activité pour les entreprises.

Enfin, nous aidons aussi les activités sportives et culturelles (musique – danse – théâtre) et veillons à la protection de la santé grâce au Laboratoire Départemental (analyses d'eaux, d'aliments ....)

A ce rappel on peut ajouter :

- Les aides économiques à : l'agriculture - l'industrie - l'artisanat -
- Le coût du service Départemental d'Incendie et de Secours : **52 %** des frais d'équipement et de fonctionnement, soit : **14 Millions** d'euros.

Ce rappel, qui n'est bien sûr pas exhaustif, vous montre l'importance et la diversité du rôle du Conseil Général dans votre vie quotidienne.

Ce souci que nous avons, au quotidien, de la qualité de vie de nos concitoyens, à travers tout le département, nécessite en contre partie que chacun soit conscient du coût pour le contribuable : **Budget 2003 : 376 Millions d'euros** – et agisse en personne responsable.

Ainsi, nous pourrions maintenir une qualité de vie et des équipements que beaucoup nous envient.

Meilleurs vœux à tous pour cette année 2003.

Henri Constant  
Vice Président du Conseil Général de la Côte d'Or  
Conseiller Général d'Is sur Tille

## SAUVEGARDE DES ÉDIFICES RURAUX

*Au coeur du  
village...*

## ASERU 21: une activité débordante

RÉCEMMENT se tenait, dans les locaux du conseil général, rue Joseph-Tissot, à Dijon, en présence du président de l'assemblée départementale, Louis de Broissia, l'assemblée générale de l'ASERU 21 (Association pour la sauvegarde des édifices et édifices ruraux).

Une association fondée en 1976, qui a pour but de protéger le patrimoine historique, architectural, ethnographique et artistique des communes de la Côte-d'Or, témoins de la vie civile, publique et religieuse des campagnes: lavoirs, fontaines, abreuvoirs, puits, croix, calvaires, tombes remarquables, cabotes, cabanes de cantonniers, pressoirs, menhirs, portails, boutiques anciennes, moulins etc...

L'activité 2001 de l'ASERU, qu'a présentée Florence Delarue, démissionnaire pour des raisons personnelles, après un émouvant hommage rendu par le président de l'association, M. Jean-François Devalière, a été «débordante»: les travaux titanesques de la «route des cabotes» (repérage et analyse des différents types de cabotes pour en effectuer l'étude typologique afin de déterminer celles qui

pourront être sauvegardées) se poursuivent, avec l'ONF et grâce à un financement de la direction régionale de l'environnement. Les membres de l'ASERU sont engagés dans une étroite collaboration avec les membres de l'association de réinsertion «Ser tiers», qui effectue des travaux de restauration; enfin, victime (bien consentante) de son succès: l'ASERU reçoit une avalanche de demandes d'aides et de conseil de la part des communes. Enfin cette année, l'ASERU emmènera ses membres dans un périple à travers le val de Saône aux richesses peu connues.

Le trésorier, M. Roger Loustaud, «désormais complètement eurotisé» selon Mme Delarue, ensuite présenté les comptes qui ont été approuvés. Il était ensuite temps de féliciter les maires des communes primées par l'association (voir encadré).

Pour adhérer, ou pour obtenir des renseignements complémentaires sur l'ASERU: Association pour la sauvegarde des édifices ruraux de la Côte-d'Or, hôtel des sociétés, 7, rue Docteur-Chaussier, 21000 Dijon.



*Une restauration  
primée.*



## Les primes de l'ASERU

- M. Henri Revol, sénateur-maire de **Messigny-et-Vantoux**, recevra une prime de 762 euros et un diplôme d'honneur pour la restauration de la couverture de la chapelle du cimetière. Dans le cadre de son action en faveur du petit patrimoine le Rotray Club Dijon Centre versera une prime équivalente à la commune.

- M. Franck Vernet, maire de **Pichanges**, recevra une prime de 915 euros et un diplôme d'honneur pour la restauration d'un lavoir.

- M. Rémy Delatte, maire de **Saint-Apollinaire**, se voit attribuer une prime de 600 euros et un diplôme d'honneur pour la restauration d'un lavoir.

- M. Gérard Laborier, maire de **Marsannay-la-Côte**, recevra une prime de 305 euros et un diplôme d'honneur pour la restauration d'une cabote.

- M. Hubert Gormotte, maire de **Fontaine-en-Duesmois**, se voit attribuer une prime de 600 euros et un diplôme d'honneur pour la restauration du pigeonnier de l'ancienne cure.

DIMANCHE 7 AVRIL 2002



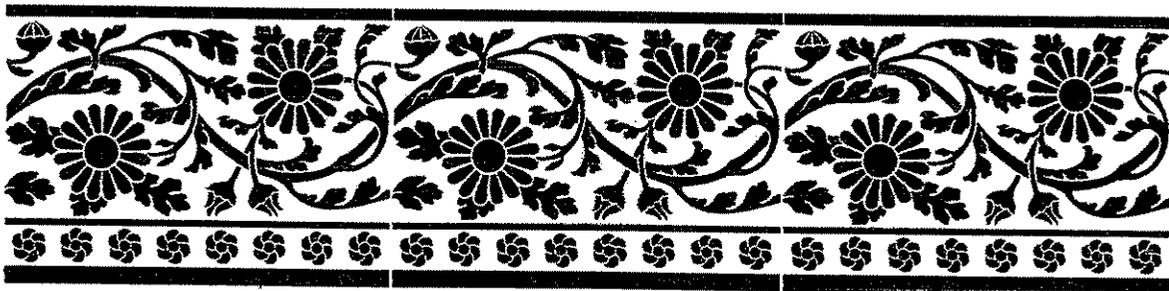
### *A propos du lavoir et de nos amis à quatre pattes...*

*Au cours d'une promenade dominicale ensoleillée au cœur du village, vous avez peut-être pu constater que notre lavoir avait pris « un coup de jeune » suite à une restauration réussie (voir page précédente). On a malheureusement remarqué très rapidement, par la suite, des dégradations touchant plus particulièrement les tuiles qui venaient d'être changées, dégradations dues sans doute à des jeux irréfléchis d'enfants. Chacun pourra regretter que les efforts mis en œuvre pour réhabiliter le bien commun de notre village puissent être réduits à néant si rapidement. Merci de bien vouloir nous aider à responsabiliser nos jeunes au respect de ce patrimoine irremplaçable.*

*A la demande de certains habitants, nous souhaitons aussi attirer votre attention sur le problème lié à la divagation de certains chiens dans les rues du village. Afin d'éviter tout risque d'incident, voire d'accident, il serait souhaitable que les propriétaires de ces chiens soient vigilants à ce sujet.*

*En vous remerciant, et pour le bien de tous,*

*La Municipalité*



# Délégations et commissions communales

- **Communauté de communes d'Is Sur Tille :**
  - M. VERNET Franc et M. JOURNIAC Bernard, délégués titulaires.
  - M. THERRY Christophe, délégué suppléant.

- **Syndicat d'électrification de Gemeaux :**
  - Mme ESTIVALET Lucienne
  - M. MAITRE Jean-Claude

- **Syndicat des eaux de Gemeaux :**
  - M. VERNET Franc
  - M. HUOT Christian
  - M. LOBROT Jacques

- **C.C.A.S. de Pichanges :**
  - M. VERNET Franc, Président

Ont été élus membres du C.C.A.S. :

  - Mme BOBST Marie-Cécile
  - M. MEYLAN Jacques
  - M. PASSEREAU Gilles
  - M. JOURNIAC Bernard

- Ont été nommés par le Maire :
- Mme HUOT Simone
  - Mme PILLER Béatrice
  - Mme BELGY Jacqueline
  - Mme LOBROT Sandrine

- **Commission urbanisme, environnement, patrimoine :**
  - M. JOURNIAC Bernard, Responsable
  - M. VERNET Franc
  - M. THERRY Christophe
  - M. HUOT Christian
  - Mme ESTIVALET Lucienne
  - M. PRUDHON Roland

- Sous-commission travaux :
- M. MAITRE Jean-Claude, rapporteur de la sous-commission travaux
  - M. BERNARD Christian

- **Commission budget, finances :**
  - M. THERRY Christophe, Responsable
  - M. HUOT Christian
  - M. MAITRE Jean-Claude
  - M. BERNARD Christian
  - M. VERNET Franc
  - M. PRUDHON Claude

- **Commission rôle des ordures ménagères :**
  - M. HUOT Christian, Responsable
  - Mme ESTIVALET Lucienne
  - M. THERRY Christophe
  - M. MAITRE Jean-Claude

- **Commission affaires sociales, emploi, enseignement, sécurité :**
  - M. MEYLAN Jacques, Responsable (suivi de l'employé communal)
  - M. PASSEREAU Gilles
  - Mme BOBST Marie-Cécile
  - M. MAITRE Jean-Claude
  - M. VERNET Franc
  - M. LOBROT Jacques, rapporteur Conseil d'école

- **Commission loisirs, animation, jeunesse, communication, culture :**
  - M. PASSEREAU Gilles, Responsable
  - Mme BOBST Marie-Cécile
  - M. VERNET Franc
  - M. LOBROT Jacques
  - Mme PILLER Béatrice



# Renseignements pratiques

Mairie de Pichanges : ☎ - 03 80 75 33 24

Secrétariat de Mairie  
Ouverture au public

Mardi : 10h à 12h  
Jeudi : 15h à 18h

COVATI (communauté de communes, ex-SIVOM)	03 80 95 32 41
D.D.E. (Is/Tille)	03 80 95 65 80
Ecole de Pichanges	03 80 75 33 38
E.D.F. Sécurité-Dépannage	0810 333 021
Gare S.N.C.F. Marcilly/Tille	03 80 95 10 44
Gendarmerie	17
La Poste (Is/Tille)	03 80 95 60 52
Médecins :	
• Barrière Jean-Luc (Is/Tille)	03 80 95 00 80
• Bonnot Philippe (Is/Tille)	03 80 95 45 25
• Brogniard Frédéric (Is/Tille)	03 80 95 08 99
• Cabourdin Philippe (Marcilly/Tille)	03 80 95 21 88
• Gehin Christian (Is/Tille)	03 80 95 15 15
• Mantelet Hervé (Tilchatel)	03 80 95 31 01
• Pouchard Laurent (Is/Tille)	03 80 95 28 50
• Tucki Véronique (Is/Tille)	03 80 95 08 76
Pompiers	18
S.A.U.R. dépannage	03 80 68 22 22
S.M.O.M. (ordures ménagères)	03 80 95 21 10
Trésor Public	03 80 98 04 02
Urgences médicales	15

## LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS CONTINUONS NOS EFFORTS !

Le SMOM d'Is-sur-Tille profite de la parution de votre bulletin municipal pour vous communiquer quelques informations :

### ❖ Que se passe t-il si la collecte des ordures ménagères et des caissettes tombe un jour férié ?

Si la collecte des ordures ménagères tombe un jour férié, vos poubelles seront ramassées **le mercredi de la même semaine.**

Si la collecte des caissettes de tri sélectif tombe un jour férié, vos caissettes seront ramassées **la semaine suivante** sauf cas exceptionnel (pour le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier, une collecte de remplacement est prévue le samedi 28 décembre).

### ❖ Bilan d'une année de fonctionnement de la collecte sélective des emballages ménagers :

Depuis le 13 août 2001, le SMOM d'Is-sur-Tille organise la collecte de caissettes de tri sélectif.

Avec 1500 tonnes de déchets recyclés en un an, c'est un très bon début mais nous pouvons faire beaucoup mieux.

**Il faut continuer nos efforts pour qu'un minimum de déchets soit acheminés vers la décharge.**

### ❖ Nouveau : Récupération des cartouches d'imprimante et des rouleaux de fax

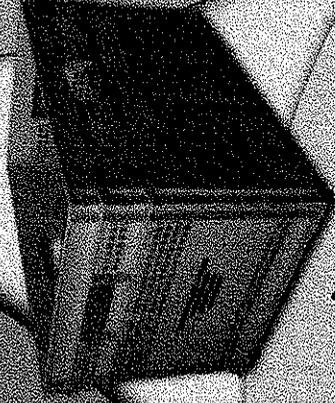
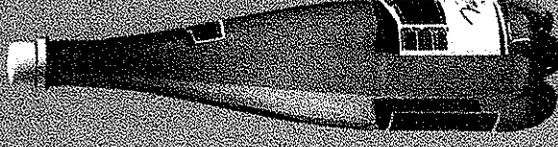
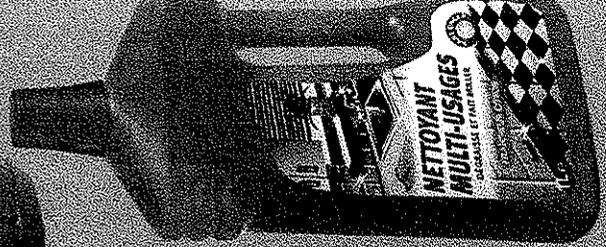
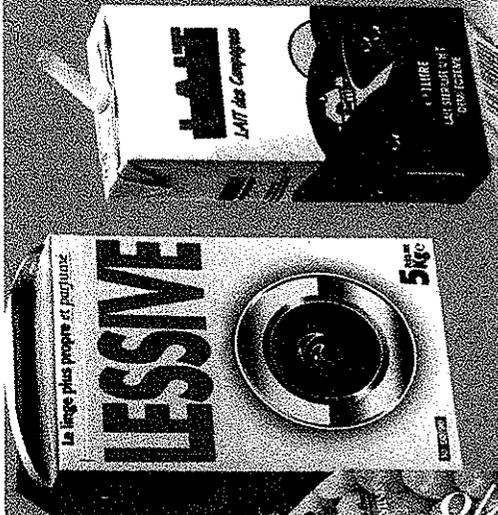
A partir du début de l'année 2003, vous pourrez déposer à la déchèterie vos cartouches d'imprimante (laser ou jet d'encre) ainsi que les rouleaux de fax.

Ils seront collectés et recyclés gratuitement par l'association Handi-Terre (association de réinsertion).

### ❖ Rappel des consignes de tri concernant la caissette jaune :

Suite à une enquête menée sur le terrain, nous nous sommes aperçus que les consignes de tri concernant la caissette jaune n'étaient pas évidentes pour tous. C'est pourquoi nous joignons une plaquette explicative reprenant les types de déchets recyclables acceptés dans votre caissette jaune.

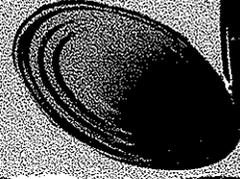
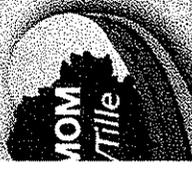
Le Président ainsi que le personnel vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



100%  
Les emballages papier-carton

Les emballages métalliques

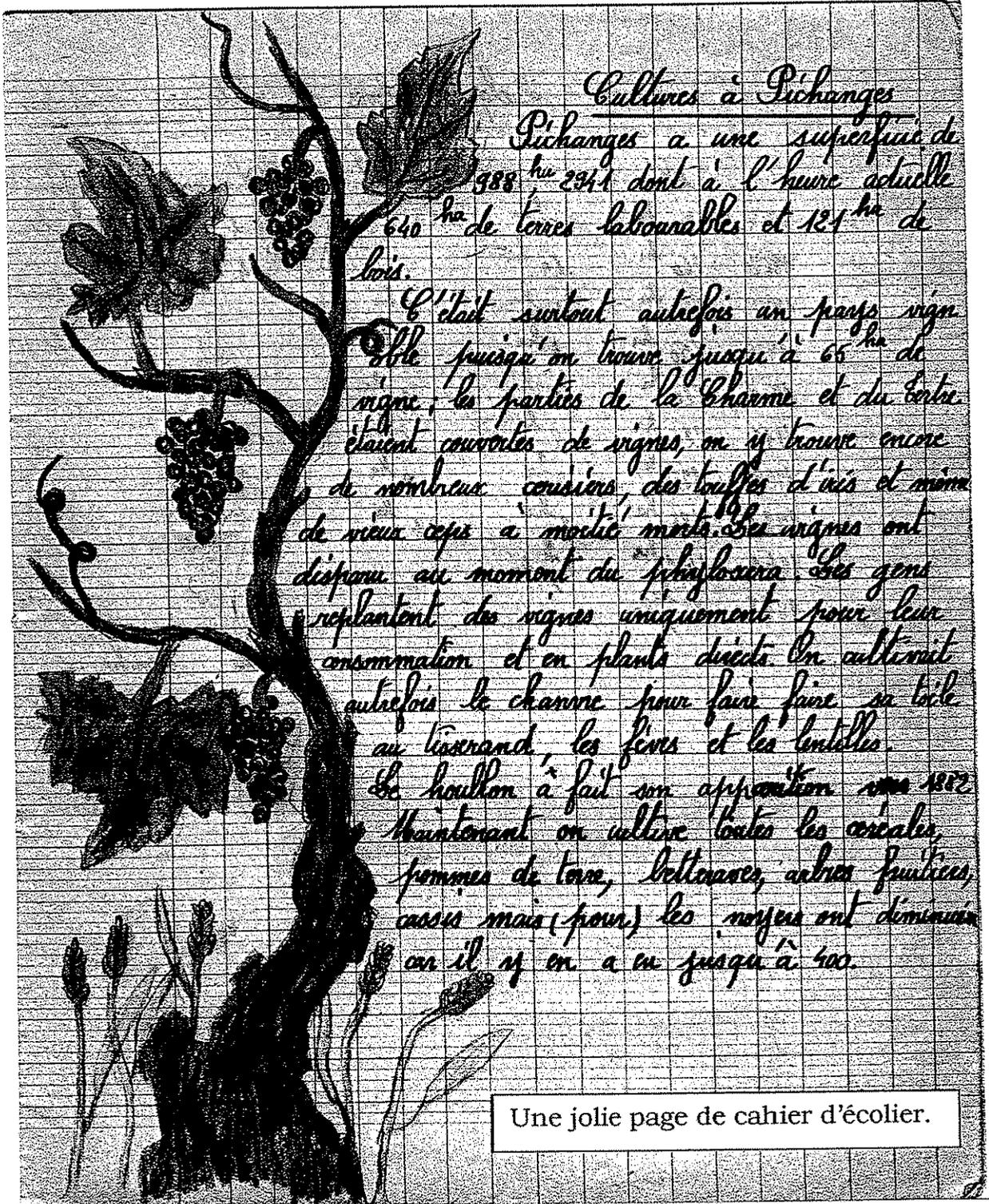
Les emballages plastique



N'oubliez pas,  
Pensez à écraser  
vos bouteilles !

# Nostalgie...

Année 1947



## Cultures à Pichanges

Pichanges a une superficie de 988 ha dont à l'heure actuelle 640 ha de terres labourables et 124 ha de bois.

C'était surtout autrefois un pays vignoble jusqu'à on trouve jusqu'à 65 ha de vignes, les parties de la Charonne et du Centre étaient couvertes de vignes, on y trouve encore de nombreux cossiers, des touffes d'iris et même de vieux cepes à moitié morts. Les vignes ont disparu au moment du phylloxera. Les gens replantent des vignes uniquement pour leur consommation et en plants directs. On cultivait autrefois le chanvre pour faire fine ou toile au tissand, les fibres et les tentelles.

Le houllon a fait son apparition vers 1882. Maintenant on cultive toutes les céréales, pommes de terre, betteraves, arbres fruitiers, cassis mais (pour) les noyers ont diminué car il n'y en a eu jusqu'à 400.

Une jolie page de cahier d'écolier.



Bataille de boules de neige devant l'école

Vendredi 23 novembre 1947

### La neige

Ce matin quand j'étais couché, maman est venue me trouver et me dit qu'il avait neigé pendant la nuit. On ne peut ouvrir la porte me dit-elle car il y en a très épais. Je bondis du lit dehors on ne pouvait distinguer les toits du ciel. Je suis revenu me coucher pour un petit instant.

Bernard Poillet

Petit matin d'hiver

## *Autour de « nos anciens »*

En ce dimanche 26 janvier 2003, les « aînés » de Pichanges se sont retrouvés au Relais de Bèze pour partager le repas organisé par la Commission d'Action Sociale en leur honneur. Cette année, tous les habitants du village étaient invités à participer à ce moment festif et convivial. La demande ayant émané lors d'une manifestation proposée par la Mairie, la Commission d'Action Sociale élargissait ainsi la participation à tous les pichangeais. Auriez-vous oublié de répondre ? Avez-vous jeté par mégarde cette invitation ? L'idée de vous retrouver autour de nos anciens et de leur témoigner ainsi notre amitié ne vous a-t-elle pas paru judicieuse ? Aviez-vous pris un engagement pour ce dimanche 26 janvier dès le début du mois de décembre ?

Nous renouvellerons néanmoins cette invitation l'an prochain et sommes certains de vous compter parmi nous, autour des anciens, afin de connaître encore mieux le village où vous aimez vivre ! Il ne manque pas, en effet, de bonnes histoires de « not' temps », de bons souvenirs, de si bons moments, au cours des discussions qui jalonnent ce repas.

Dès à présent, notez donc sur vos agendas de 2004, vers la fin janvier, « repas des anciens de Pichanges » ! Précisez bien « de Pichanges » pour vous y retrouver dans vos multiples activités !

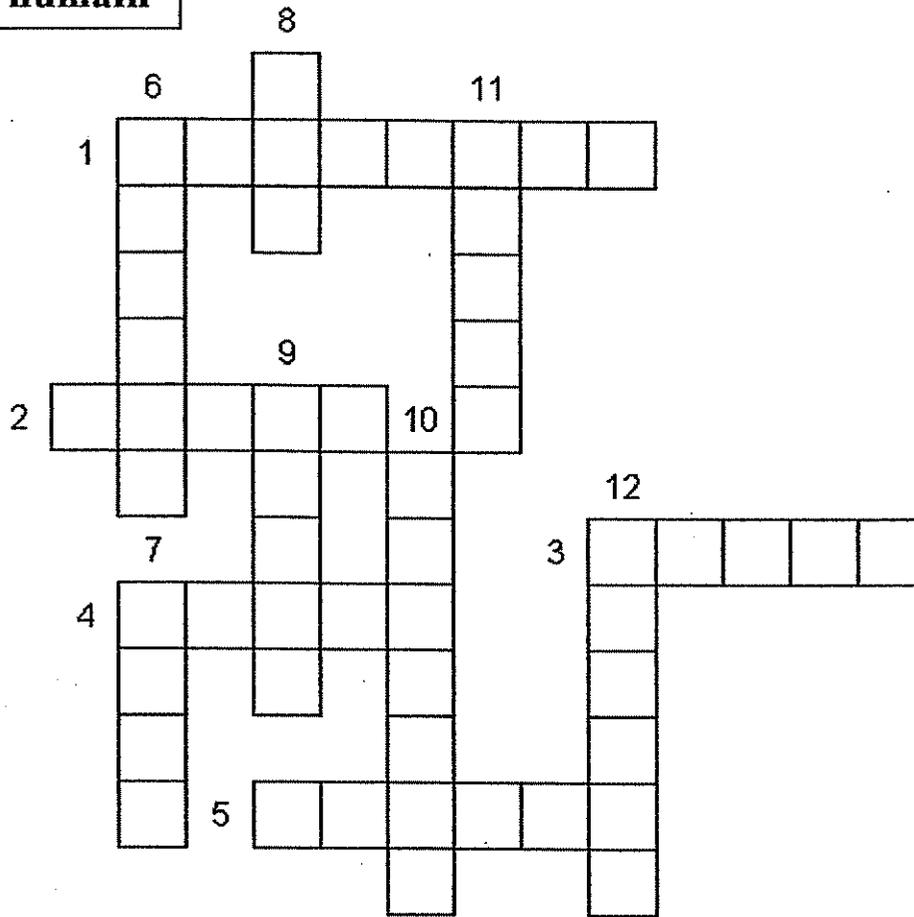
Vraiment, il ne se passe jamais rien dans ce village !!!

Pour la commission d'action sociale  
Le Maire

Si vous avez des suggestions pour l'animation destinée aux personnes âgées, n'hésitez pas à nous en faire part.  
Vous pouvez adresser votre courrier en Mairie de Pichanges.

## Pour les petits...

### Le corps humain

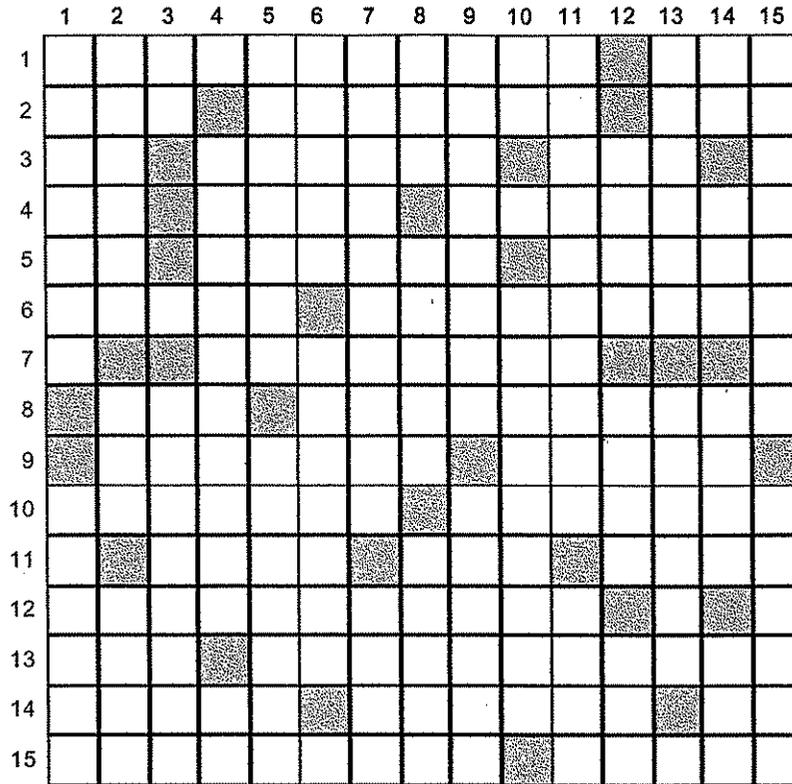


1. On écoute la télé avec ces deux-là
2. Ils servent à frapper un ballon
3. Elles rougissent quand on a froid
4. Il pousse au bout du doigt
5. Elle sert à parler et manger
6. Un doigt de pied
7. Il nous aide à lire cette question
8. Le petit renne a celui-là très rouge
9. On peut montrer quelque chose avec lui
10. À peigner pour qu'ils soient beaux
11. Les filles mettent parfois du rouge sur celle-ci
12. Elles nous aident à courir un peu partout

# ...et les plus grands

Les Entrecroisés  
du site Le CRUCIVERBISTE

Grille no 1



Mots de 2 lettres

AI  
AV  
CI  
EN  
EV  
NI  
PB  
TA

Mots de 4 lettres

AEDE  
AISE  
ERSE  
FEES  
MURI  
OLAF  
OSSA  
SENS  
SUCS

Mots de 6 lettres

ECROUE  
FAILLI  
ILOILO  
MONIAL  
OREGON  
SENEVE  
TENIAS

Mots de 8 lettres

RENFILER

Mots de 9 lettres

NERVEUSES  
NITRIFIER  
REGNANTES

Mots de 3 lettres

AIL  
EVE  
FAC  
GOA  
GRE  
JOB  
LOI  
MEN  
MOU  
REG  
SEL  
TEL

Mots de 5 lettres

CARRE  
EGALE  
ELANS  
IDEAL  
MARRE  
NESLE  
OIDIE  
VALVE

Mots de 7 lettres

ACCURSE  
CALORIE  
CARESSA  
DANSIEZ  
EJECTER  
ICELLES  
OEUVREE  
TASSONS  
VIEILLE

Mots de 10 lettres

ARIEGEOISE  
ELOIGNEREZ  
EMONDEUSES  
TELEVISEES

Mots de 11 lettres

EMPLACEMENT  
LAURIERROSE  
SAISSANTE

Mots de 6 lettres

CRASSE  
DESTIN

Mots de 8 lettres

CLOSERIE  
DECEDEES  
EREINTEE